

REUNION DES PLATE FORMES EUROPEENNES POUR LA PREVENTION DES RISQUES NATURELS

7&8 DECEMBRE 2006

Intervention de Mme Louise AVON, Déléguée à l'Action Humanitaire

Participer à la réunion d'aujourd'hui n'est pas seulement une nouvelle occasion = **non, c'est une étape importante** = pour le MAE de réaffirmer l'objectif affiché à Kobe en 2005, et tout au long de cette année 2006, à Bonn, = où je me suis rendue moi-même = Londres, Davos et tout récemment à Pretoria, de faire de la prévention des catastrophes un axe fort de sa politique de coopération et de solidarité internationale.

En cela, il s'inscrit parfaitement dans la stratégie de Yokohama qui, voici plus d'une décennie, a fait de la prévention des catastrophes une priorité, rappelée à Kobe où l'Asie et la planète entière portaient le deuil des victimes du tout récent tsunami de décembre 2004.

*

La prévention, qu'est-ce ? Le concept admis par les institutions gouvernementales regroupe toutes les activités qui participent à l'élimination et à la réduction des risques ainsi qu'à la préparation à l'urgence et distingue traditionnellement trois stades :

- **La prévention** : connaître le risque et développer une culture du risque ;
- **La préparation** : être formé pour savoir que faire quand la catastrophe survient ;
- **La protection** (ou encore atténuation ou mitigation) : savoir que faire pour atténuer les risques.

*

La réunion des plate formes européennes pour la prévention des risques naturels des 7 & 8 décembre trouve ainsi place, naturellement, dans le calendrier des travaux engagés lors de tous ces récents forums internationaux et offre l'heureuse possibilité d'explorer de nouvelles perspectives pour la création d'un réseau européen.

Ma présence parmi vous est le signe fort du soutien de mon département ministériel à la mise en place de ce réseau européen dont la nécessaire création me semble relever **d'au moins trois « bonnes » raisons** :

➔ Préserver la continuité de la chaîne de gestion des risques prévention/gestion de crises/reconstruction, cela est primordial ; la plate forme française s'y attache et souhaite échanger sur les bonnes pratiques en ce domaine avec d'autres pays et accroître, enrichir, son expertise reconnue, dans une approche pluridisciplinaire.

➔ Se doter d'une dimension internationale est désormais sans conteste indispensable, les catastrophes naturelles sont en effet à présent un véritable enjeu de solidarité internationale. Ainsi l'avons-nous observé dans cette crise majeure du tsunami, mais aussi lors des

catastrophes qui ont dévasté la Louisiane, le Pakistan, l'Indonésie, les Philippines. Devant la multiplication de ces crises et l'accroissement de leur impact, des organisations internationales de plus en plus nombreuses et importantes en moyens financiers et humains s'impliquent dans la prévention des risques : l'ISDR (International Strategy for Disaster Reduction), l'Organisation Météorologique Mondiale, l'UNESCO, l'OCDE, la Banque mondiale, le Conseil de l'Europe, la Commission européenne, et bien sûr, ECHO, le département humanitaire européen.

➔ Enfin, si prévenir les risques, c'est les réduire, c'est aussi économiser selon le juste énoncé qu'« Un dollar investi en prévention permet d'en économiser 10 à 100 en coûts de réhabilitation après des catastrophes extrêmes »: Toute catastrophe a en effet des incidences conséquentes, si ce n'est lourdes sur le plan économique, monétaire, social, voire politique.

*

Dans les travaux qui s'ouvrent aujourd'hui, L'ISDR joue un rôle pivot, essentiel. Je dégagerai deux dimensions où l'accent peut être mis pour ordonner la réflexion autour de la notion de « communauté de gestion du Risque ».

- La dimension européenne, axe principal de la présente réunion des plate formes : Oui, la géographie (avec son bassin de risques et d'aléas, ses variations climatiques comparables) impose la nécessité d'une réflexion commune. La Commission et le Parlement européen ont déjà pris des initiatives en ce sens; la mise en place d'un réseau de plate formes, si notre présente réflexion aboutit, peut, sans nul doute, aider à les orienter et à les développer davantage. A ce stade, l'enjeu est triple :

- Quant au modèle de développement durable dans les activités et l'aménagement du territoire européen, c'est-à-dire quant à la place pour la prise en compte des risques dans le développement ;
- Quant au degré de solidarité dans la gestion des crises et de la reconstruction si elles sont d'importance nationale, régionale ou européenne ;
- Quant à l'équité de traitement dans le domaine de la prise en compte des dommages subis par les citoyens.

- La dimension Nord - Sud :

L'échange et le transfert du savoir faire, puis de l'accompagnement des projets sont indispensables entre pays développés et pays pauvres = A l'évidence, les populations démunies sont plus vulnérables que les populations disposant d'un niveau de revenus supérieur = La répartition des catastrophes est inégale et c'est la vulnérabilité des populations qui transforme l'aléa en catastrophe. Entre 1992 et 2001, les pays en développement ont subi 20% des catastrophes naturelles, et ont comptabilisé 50% des décès liés à celles-ci = Pour l'heure cependant, la Méditerranée et l'Est de l'Europe sont ici des zones de première proximité et de naturel échange.

A ce titre, les Institutions et Agences de développement devront prendre leurs parts, beaucoup plus que ce n'est le cas aujourd'hui, non seulement dans les activités des plate formes mais aussi dans leurs programmes de financement.

*

Le MAE forme les meilleurs vœux pour le bon déroulement et l'aboutissement de vos travaux et pour voir le principe de la mise en place effective d'un réseau européen des plate formes européennes acté et sa très prochaine mise en oeuvre couronnée de succès.

*

* * *